

# Les licences 'virtuelles' de Microsoft

Microsoft a annoncé aux Etats-Unis de nouvelles règles de licence applicables à Windows Server et à ses produits installés sur des environnements de machines virtuelles, qu'il s'agisse de

*Microsoft Virtual Machine* ou de la technologie rivale de virtualisation *VMWare*. Le nouveau modèle de facturation des licences de Microsoft abandonnerait les processeurs physiques dans les boîtes au profit du nombre de processeurs virtualisés sur lesquels s'exécutent les applications serveurs de l'éditeur, SQL Server, Biz Talk Server, etc. Face au flou artistique induit par les technologies de virtualisation en matière de licences de logiciels, la position de Microsoft a au moins le mérite de clarifier la situation. Même si dans certains cas la facture sera plus élevée pour le client. Ce sera le cas par exemple lorsque le nombre d'instances virtuelles sur lesquelles s'exécuteront des applications de l'éditeur sera supérieur au nombre de processeurs physiquement présents. En revanche, Microsoft maintient sa politique de licence sur les serveurs sur la future R2 Enterprise Edition de Windows Server 2003. Ainsi par exemple, le prix d'une seule instance sera exigé sur un serveur monoprocesseur qui exécutera quatre instances virtuelles de l'OS. Les nouvelles règles de licences s'appliqueront à partir du 1er décembre.